



ZOOM

SUR LE LOIRET

ZOOM sur un adhérent ambitieux...

L'un des adhérents de l'APF du Loiret vient tout juste de créer sa société de taxi adapté au transport de personnes en situation de handicap. Il nous raconte son parcours :

Après plusieurs années passées dans la restauration de 1976 à 1993 ; d'apprenti cuisinier à adjoint de direction, j'ai changé complètement d'orientation en créant en 1994 une entreprise de transport de moins de 3,5 tonnes. La conjoncture n'étant pas favorable, j'ai décidé de déposer le bilan en 1999.

De 2000 à 2004, l'entreprise qui m'employait comme chauffeur livreur, a cessé son activité et je me retrouve donc sans emploi à me poser cette fabuleuse question : « *Et maintenant que vais-je faire ?* »

Suite à un accident du travail en 1978, je suis reconnu travailleur handicapé par la Cotorep.

Ce statut a déclenché en moi un nouveau regard, je me suis impliqué très largement dans différentes manifestations (le téléthon, le jumbo-run d'Orléans). Ses événementiels m'ont permis des rencontres enrichissantes avec différentes associations locales ou nationales (AFM, APF...).

J'ai constaté au travers de ces nombreux échanges que le transport professionnel ou personnel des personnes en situation de handicap était très problématique au départ du Loiret.

Suite à ma demande et avec l'appui du Maire de ma commune, le 28 avril 2005 la commission préfectorale des taxis a émis un avis favorable pour la création d'une autorisation de stationner dans notre commune.

Il m'aura fallu plus de deux ans pour créer ce service, entre le moment de la réflexion, et la réception de mon taxi.

Mon taxi peut donc accueillir tout public : aussi bien des personnes valides que des personnes handicapées en fauteuil électrique ou manuel qui accéderont au véhicule grâce à la rampe, ainsi que les personnes âgées qui embarqueront grâce au siège tournant. Régis BARRAULT

Nous souhaitons toute réussite à Monsieur Barrault.